

**Deuxième Forum des élus autochtones de Guyane.
Cayenne- GUYANE - 19 décembre 2001**

**DECLARATION
du Deuxième Forum des élus autochtones de Guyane.**

Les peuples autochtones, ceux qui ont construit et vécu l'histoire première de ce pays, ensemble avec les autres communautés présentes en Guyane française, qui composent la population guyanaise. Réunies, solidaires et volontaires, ces différentes communautés ont participé et participent encore par leurs apports respectifs, spécifiques, reconnus et respectés à l'édification d'une communauté de destin guyanaise,

L'Avant-projet d'accord relatif à l'avenir de la Guyane se saisit de cette réalité en des termes auxquels nous souscrivons pleinement, lorsque ses signataires reconnaissent « l'identité multiculturelle de la société guyanaise », le « droit à l'expression de cette identité », et le «droit d'élaborer les règles de gestion et d'administration conformes à ses réalités économiques, sociales et culturelles ». La présente Déclaration politique entend s'inscrire dans la continuité des positions soutenues dans l'Avant-projet, en les développant et en leur donnant tout leur sens en ce qui concerne la composante autochtone de la société guyanaise.

Manifestant leur volonté de prendre pleinement et valablement leur part dans un esprit de coexistence à une construction saine et pérenne de la Guyane. les représentants des communautés autochtones de Guyane, réunis en *Forum des élus autochtones*, réaffirment avec force leur exigence que les collectivités autochtones soient aujourd'hui reconnues en tant que telles.

La mise en place d'un *conseil des autorités coutumières* dans le cadre de la nouvelle collectivité de Guyane représente un premier pas dans la direction d'une « communauté de destin » ; ce *conseil des autorités coutumières*, qui n'a qu'un simple caractère consultatif, demeure toutefois très largement en deçà des conditions qui permettront aux

guyanais de se penser et s'accepter dans leurs différences

Les élus autochtones revendiquent, tout d'abord la reconnaissance du droit à l'autonomie et de participation des communautés autochtones et de leurs membres au sein des institutions locales et nationales.

Ils revendiquent ,ensuite, la reconnaissance à la base de la vision propre du monde des communautés autochtones et par suite de l'ensemble des éléments du système de droit particulier de ces collectivités.

Ils souhaitent, enfin, la reconnaissance des communautés autochtones en tant qu'unités territoriales nouvelles et originales de décision et de gestion réglées par leur propre système de droit et spécifiquement représentées au sein des institutions locales.

Le *Forum des élus autochtones* réaffirme sa volonté politique de participer au dialogue sur l'évolution institutionnelle de la Guyane ; le Forum réaffirme également sa volonté politique de prendre pleinement part à ce processus historique.

Les participants au *Forum des élus autochtones* mandatent une représentation habilitée à débattre de cette question avec les signataires de *l'Avant-projet d'accord relatif à l'avenir de la Guyane* et à participer pleinement à la rédaction du projet final; ils font de la prise en considération de la volonté politique énoncée plus haut la condition de leur participation au dialogue et de leur engagement dans le processus de mise en place des nouvelles institutions.

Les participants au *Forum des élus autochtones* s'interrogent sur l'efficacité, la transparence , la clarté des informations auxquelles la population a légitimement droit et d'autre part sur le recul marqué de la position du gouvernement quant à la reconnaissance des peuples autochtones dans le cadre de l'évolution institutionnelle de la Guyane;

ils constatent l'incohérence manifeste et incontestable avec l'article 33 de la loi d'orientation pour l'outre-mer qui constituait une avancée.

Les participants au *Forum des élus autochtones* dénoncent fermement la nouvelle position du gouvernement français dans sa forme actuelle et l'appellent à revoir sa position.

Adopté

Cayenne, le 19 décembre 2001